

Versailles, le 11 Avril 2023

EAFC

Dossier suivi par :
Laurent.BECHET
Tél. : 01 30 83 50 59
Mél : Laurent.bechet@ac-versailles.fr

IA IPR Etablissements et vie scolaire

Dossier suivi par :
Toraya Boukraa
Toraya.boukraa@ac-versailles.fr

Pascal Gille
Pascal.gille@ac-versailles.fr

Mesdames et Messieurs les Doyens
Mesdames et Messieurs les DASEN
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement
Mesdames et Messieurs les IEN de l'orientation et IEN
ASH
Mesdames les conseillères techniques des services
médical et social

Objet : Diplôme d'université interprofessionnel et interinstitutionnel « COOTOPIA Coopérer, sur les territoires, avec les parents, à la réussite des enfants » session 2023- 2024.

Le DUI « COOTOPIA » est le 1^{er} diplôme universitaire construit autour de la thématique de la coéducation avec l'ensemble des acteurs dans les territoires. Il se veut inédit car il s'inscrit à la fois dans la dynamique de la formation collaborative dans les territoires au plus près des besoins et des acteurs mais aussi dans l'intérêt de la formation certifiante ou diplômante comme indiqué dans le nouveau schéma directeur de la formation continue de l'Education nationale.

Au regard des axes du nouveau projet académique « Apprendre, S'épanouir, se transformer », l'académie souhaite faire bénéficier ce DUI aux personnels qui élaborent, mettent en œuvre des projets dans le cadre des alliances éducatives, notamment avec les parents.

Ces personnels engagés pourront ainsi enrichir leurs connaissances, développer leur capacité d'intervention par la méthodologie de projets et mieux coopérer en réseau avec les autres acteurs institutionnels.

1. **Public cible** : personnels de direction en EPLE, IEN 1^{er} degré, directeurs d'école, ou de SEGPA, personnels face à des élèves du 1^{er} ou du second degré : enseignants, CPE, personnel de santé ou social.
2. **Conditions d'ancienneté** : au moins 3 ans d'ancienneté générale de service.
3. **Formation** : 58 heures à raison de 8 mercredis de formation de 8h45 à 17h30 en regroupement en présentiel (sous réserve des contraintes sanitaires) à Antony ou Gennevilliers.
Un voyage d'étude (facultatif et à titre expérimental) dans l'un des cinq pays partenaires de l'alliance universitaire EUTOPIA pourrait être organisé.
4. **La délivrance du diplôme s'appuie sur l'assiduité et la soutenance d'un mémoire en juin 2024 : en conséquence, les stagiaires s'engagent à être assidus et à produire un mémoire.**

Le dossier de candidature comprend :

- ✓ un Curriculum Vitae,
- ✓ une lettre de motivation, portant l'avis du ou des supérieur(s) hiérarchique(s).

Il est à déposer, via le site « démarches simplifiées », en cliquant sur le lien suivant avant le 14 mai 2023 :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/candidature-dui-cootopia-23-24>

L'examen des dossiers débutera à partir du 22 mai 2023, suivi par les entretiens de sélection. Les résultats seront communiqués par courriel le 3 juillet 2023.

L'E AFC prend en charge la formation pour un montant de 1500 €, le coût de cette formation.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre ces informations aux personnels susceptibles d'être intéressés par cette formation.

Pour la Rectrice et par délégation
L'adjoint à la directrice de l'E AFC
Responsable administratif et financier
Philippe DUVIGNEAU

